

Mairie de Saint-Maur

Animateur Service jeunesse : Robin

06-22-19-52-70 - sportscolaire@saint-maur36.com

AUTORISATION PARENTALE POUR LA SORTIE CINÉMA (horaire encore à définir par le CGR)

Mercredi 26 Octobre 2022

Pôle Ados (11-17 ans)

Parc des Planches Saint-Maur

Payant (3€ Résidents de Saint-Maur - 5€ Résidents hors Saint-Maur) - Inscription Obligatoire

**Fiche d'inscription à renvoyer par mail à sportscolaire@saint-maur36.com
ou à déposer en mairie avant le LUNDI 24 Octobre**

Je soussigné(e), M / Mme (père, mère, tuteur),

demeurant à :

.....

N° de téléphone en cas d'urgence :

Mail :

Autorise mon enfant (nom/prénom du jeune) :

Né(e) le

à participer à la sortie cinéma du 26 octobre 2022

Rendez vous devant le Château des Planches Départ en Bus Arrêt de Bel Air

les informations vous seront transmises une fois l'horaire de la séance connue en retour de l'inscription.

Mon enfant :

- Se rendra au cinéma par ses propres moyens
- Se rendra au point de rendez vous Au Château des Planches

Pour le retour mon enfant :

- Quittera le Cinéma seul.
- Quittera le Cinéma accompagné d'un adulte
- Descendra à l'arrêt de bus Bel air
- Descendra à l'arrêt Saint-Maur

En cas d'incident, j'autorise l'équipe d'animation à prendre toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention) rendue nécessaire selon l'état de santé du jeune.

J'autorise l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de la sortie cinéma. De ce fait, l'équipe d'animation disposera de tous les droits d'images et sons de mon enfant se trouvant sur les enregistrements réalisés lors de la sortie et pourra les utiliser, dans le strict cadre de ses missions, pour leur reproduction par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour (souvenirs, photographies, production audiovisuelle, site internet St Maur, presse locale...).

Je certifie que mon enfant est couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident.

Je certifie avoir pris connaissance des mentions relatives à la protection des données à caractère personnel consultables sur le site de la ville de St Maur.

A, le

Signature du responsable légal, précédée de la mention «Lu et approuvé»